



# COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

**Quarante-cinquième session**  
**«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»**

**Rome (Italie), 15-19 octobre 2018**

**DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU CSA**

Cette quarante-cinquième session du CSA se déroule à onze ans, deux mois et deux semaines de l'année 2030, date à laquelle nous sommes convenus d'avoir éliminé la faim et toutes les formes de malnutrition.

Les rapports d'activité indiquent que, au lieu de tendre vers zéro, le nombre de personnes qui souffrent de faim et de malnutrition augmente.

Aujourd'hui, une personne sur neuf – ce qui représente des centaines de millions de personnes – n'est pas en mesure de produire ou d'acheter à manger. Parmi elles, on trouve un nombre disproportionné de femmes et d'enfants vivant dans les pays du Sud.

Les principales raisons qui expliquent cette situation catastrophique sont les conflits d'origine humaine et le changement climatique.

Confrontés aux guerres et aux phénomènes météorologiques extrêmes, les plus vulnérables sont obligés de faire un choix: succomber à la faim ou migrer pour essayer de survivre ailleurs.

En parallèle, la malnutrition entraîne une augmentation des taux d'obésité et des maladies qui lui sont associées, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement.

Tout le monde s'accorde à dire que la persistance – ou plutôt la recrudescence – de la faim et de la malnutrition est inacceptable moralement et intenable politiquement.

Le CSA – c'est à dire nous – peut apporter des solutions pour lever ce voile qui obscurcit la condition humaine.

En 1948, l'idée qu'il s'agit d'un mandat fondé sur un droit a vu le jour, à la suite de l'inscription du droit à une nourriture adéquate dans l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).



Il nous a fallu 56 ans pour donner corps, en 2004, à un ensemble de directives qui visent à concrétiser ce droit de l'homme fondamental.

«Fondamental» cela veut dire «de base», «vital», car celui qui ne sait pas où il trouvera son prochain repas ne peut pas se permettre de penser à ses autres droits et encore moins les exercer.

C'est pour cela qu'il y a trois ans tous les gouvernements ont adopté le Programme de développement durable, une feuille de route qui doit aboutir à la Faim zéro. Or, nous allons dans la mauvaise direction.

Les experts internationaux nous disent qu'ils restent optimistes, mais ils nous mettent en garde.

Cette vision positive des choses n'est pas qu'un vœu pieux, mais un calcul technique fondé sur un modèle dans lequel toutes les parties prenantes se rassemblent autour d'une volonté commune: prendre des mesures rapides, concertées et décisives.

Les experts insistent par ailleurs sur le fait que, même s'il y a convergence des volontés et des mesures prises dans ce domaine, il faut mettre de côté l'approche stratégique habituelle.

Cet avis est certes pertinent, mais il nous met face à un dilemme: continuer sur la même voie, qui ne nous rapproche pas du tout de la Faim Zéro, ou adopter une approche différente, ce pour quoi, soyons-en certains, il faudra mettre en place un processus par lequel tout le monde devra s'accorder sur ce que, précisément, il faut faire différemment.

Dans cette situation difficile, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale peut apporter une contribution importante à la lutte contre la faim et la malnutrition.

Le CSA a vu le jour en 1974, à la suite d'une crise alimentaire mondiale, et, à la suite d'une autre situation d'urgence de ce type en 2007, nous avons réinventé le CSA, qui est devenu une plateforme multipartite révolutionnaire.

Alors que l'année 2030 approche, le CSA propose un espace inclusif, souple, ouvert et transparent au sein duquel se tiennent des sessions plénières annuelles et qui dispose d'un programme complet de manifestations et de réunions, y compris des groupes de travail thématiques à composition non limitée. Nous prévoyons d'accorder une attention particulière à l'axe de travail consacré à la nutrition et aux systèmes alimentaires.

Cette plateforme, qui repose sur une dynamique de renforcement mutuel, légitime la formulation de politiques dont la valeur et la pertinence – pour citer l'évaluation du CSA – découlent de leur caractère inclusif, qui est le premier principe directeur de la réforme de 2009.

Les douze prochains mois seront cruciaux s'agissant d'améliorer et de renforcer le CSA, qui doit nouer des partenariats plus solides et de portée plus vaste, afin de mener à bien une collaboration plus étroite et plus efficace dans un contexte de difficultés croissantes.

Il faut que tous les membres du CSA réitèrent leur engagement. C'était le thème même du Forum de la société civile de ce week-end.

Il faut que le CSA soit plus et mieux connu et qu'il devienne plus inclusif en accueillant plus d'acteurs en provenance de ses parties prenantes traditionnelles.

D'éventuels partenaires, susceptibles ou non d'intégrer des mécanismes existants, nous contactent afin de faire part de leur souhait de contribuer à la Faim zéro, dans le cadre du modèle inclusif du CSA.

Ces entités, dont le mandat principal n'est pas nécessairement lié directement à la sécurité alimentaire, peuvent apporter leur aide sous la forme d'avis couvrant un large éventail de sujets ainsi que dans le cadre de la mobilisation de ressources humaines et financières, de l'apport de capital politique, et d'activités de plaidoyer et d'amélioration de la visibilité.

Ces amis du CSA sont notamment les milieux scientifiques, des organisations axées sur l'action ou d'inspiration religieuse, des universités, des intermédiaires et des personnalités influentes, des innovateurs, des groupes de réflexion, des agences de presse et des médias, des organisations juridiques internationales, des parlementaires et des mécanismes de protection sociale: autant d'acteurs qui ne savent pas encore qu'eux aussi, ils peuvent défendre la cause.

Il est évident qu'il ne sera possible de parvenir à la Faim zéro que si tous s'engagent à prendre des mesures et à travailler ensemble.

Dans un peu plus d'une dizaine d'années, l'histoire de notre époque sera déjà écrite: soit nous aurons éliminé la faim et toutes les formes de malnutrition, soit nous aurons échoué.

Si nous y arrivons, c'est-à-dire si à ce moment-là chacun, dans tous les pays, jouit d'une sécurité alimentaire durable, l'année 2030 sera le tournant le plus retentissant de notre histoire.

L'humanité, libérée du fléau de la faim, aura trouvé son âme collective et une nouvelle ère débutera, car nos possibilités seront alors illimitées.

Je crois en ce qu'affirment les experts, à savoir que nous pouvons mettre un terme à la faim de notre vivant, – je fais donc partie des optimistes – et j'espère assister à ce jour de délivrance.

J'ai toutefois conscience des statistiques implacables, des tendances alarmantes et des incroyables défis qu'il reste à relever.

Si nous échouons – un résultat qui n'est pas souhaitable, mais qui reste une possibilité – ce ne sera pas la fin du monde. Nous prendrons du recul pour analyser ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné. Nous recenserons les pratiques optimales, nous tirerons des enseignements et nous conviendrons de nouvelles cibles et de nouveaux délais.

Si nous n'atteignons pas l'ODD2 (Faim zéro), chacun d'entre nous devra alors se poser une question: «Ai-je fait tout mon possible quand tout était encore possible?»

Pour le moment, il semble qu'il y ait encore du temps et qu'il soit encore possible d'agir pour éliminer la faim.

Ensemble, nous pouvons faire en sorte que cette liberté fondamentale devienne une réalité!